

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS

PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 10 mars, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers.

La secrétaire de séance est Valérie PAUL.

ESPACE INTERGENERATIONNEL

Suite au dernier conseil du 25 février, deux types de constructions ont été étudiées, le choix des conseillers s'oriente vers la construction traditionnelle et non pour du modulaire.

Monsieur le Maire prend contact avec les entreprises pour obtenir des devis sur une base de projet commune afin d'être en mesure d'établir un comparatif de coût. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil du 25 mars prochain.

EXAMEN DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Commune :

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2015 sont examinés par le conseil municipal. En section de fonctionnement les recettes se sont élevées à 607 603,45 € et les dépenses à 472 402,58 € soit un excédent de 135 200,87 €.

Les recettes d'investissements sont de 276 464,29 € et les dépenses s'élèvent à 229 448,57 €.

Le résultat global de l'exercice pour le budget communal est excédentaire pour un montant de 182 216,59 €.

L'approbation définitive et le vote auront lieu lors du prochain conseil municipal le 25 mars.

Assainissement :

L'excédent de fonctionnement est de 4 631,69 €. La section d'investissement se clôture par un déficit de 3 229,35 €. L'année 2015 se termine par un excédent de 1 402,34 €.

PRÉPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2016

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2016 (commune et assainissement) sont examinés par le conseil municipal. L'approbation définitive et le vote auront lieu lors du prochain conseil municipal le 25 mars.

Prochain conseil municipal le vendredi 25 mars 2016 à 18h30.